



Espèce protégée

Loutre d'Europe

Lutra lutra (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des mammifères menacés de France métropolitaine (2009) : **LC** - Quasi-menacé (listé *Lutra lutra*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 23 avril 2007 : article 2

L'arrêté concernant la Loutre d'Europe interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des animaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT0000006496824277>

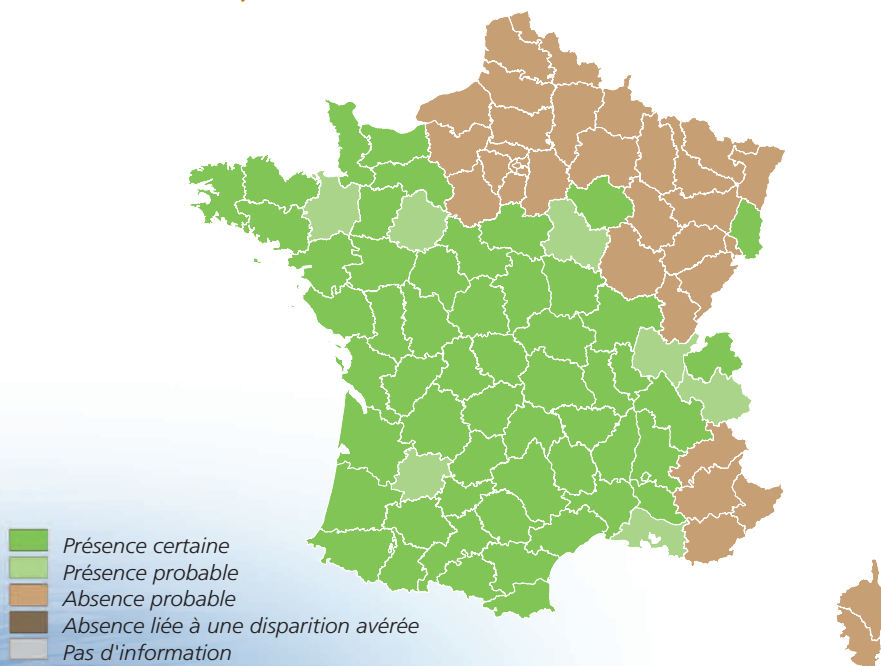
■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexes II & IV

La Loutre d'Europe est une espèce d'intérêt communautaire qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce (annexe II) et qui nécessite une protection stricte (annexe IV).

Liste des sites d'intérêt communautaire :

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspeces/Lutra+lutra>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2015. Inventaire National du Patrimoine Naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

La Loutre d'Europe fréquente régulièrement les fleuves, les rivières aux cours lents à rapides, les torrents ou encore les canaux. On la retrouve également dans les tourbières, les lacs, les étangs, les marais intérieurs et littoraux, les côtes maritimes et les bois marécageux. Pour l'alimentation et le repos, les loutres fréquentent également des milieux aquatiques secondaires (annexes hydrauliques des cours d'eau, bras morts et fossés...), les berges des cours d'eau, les prairies, les friches et les bois environnants ou encore les zones marécageuses plus ou moins sèches dominées par la phragmitaie.

Ainsi, bien que son territoire puisse s'étendre à une grande diversité d'habitats, la Loutre d'Europe reste inféodée aux milieux aquatiques. Même sur le littoral, où elle fréquente les eaux marines côtières, elle reste dépendante des eaux douces pour boire et pour le toilettage du pelage. En outre, elle semble pouvoir s'adapter à un certain niveau de dégradation anthropique de ses habitats, et sa présence ne peut pas être considérée comme un indicateur de bonne qualité de l'eau. Cependant les eaux et l'habitat aquatique doivent être d'une qualité suffisante pour assurer la disponibilité en proies (biomasse piscicole) et limiter les phénomènes d'accumulation d'éléments toxiques. Enfin, la continuité des corridors fluviaux et d'une manière générale la liberté de circulation de l'espèce figurent parmi les conditions à réunir pour le maintien d'une population de Loutre d'Europe de manière durable.

On pourra également signaler l'importance de la structure paysagère, et en particulier de la végétation sur les berges et les zones humides, qui joueront un rôle important pour la sécurité et la tranquillité des gîtes et des zones de refuges, en particulier dans les zones très fréquentées par l'Homme.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : la reproduction des loutres peut intervenir à n'importe quelle période de l'année. Les soins aux jeunes sont apportés par la femelle pendant une période d'environ 8 mois à un an. Pour la mise bas et l'élevage des loutrons, la femelle choisit un site particulièrement calme et abrité. Ces catiches, parfois situées relativement loin des cours d'eau (évitement des risques d'inondation), sont réutilisées fidèlement d'années en années, et sur plusieurs générations. Durant la première année, un dérangement de la femelle peut conduire à l'abandon de la portée et à la mort des jeunes.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : au sein du domaine vital, la présence de plusieurs gîtes, répartis le long des berges ou à proximité est primordiale.

La Loutre les fréquente pour le repos diurne ou comme étape pendant la chasse nocturne. Ces gîtes peuvent être très rudimentaires (simple dépression dans la végétation à ciel ouvert), mais les exigences sont plus fortes concernant le gîte appelé catiche, utilisé par la femelle pour le repos, la mise-bas et l'élevage des jeunes. Les gîtes peuvent se présenter sous la forme de gros arbres creux, de souches creuses et d'arbres présentant d'importants lacis de racines, de ronciers, roselières denses et autres végétations buissonnantes. Les loutres gîtent également dans le terrier d'autres animaux, entre des rochers, dans des grottes, voire dans des éléments artificiels tels que tuyaux ou constructions bétonnées.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : liée à la survie des individus et au succès reproducteur, la ressource alimentaire semble être l'un des principaux facteurs limitants pour l'espèce. Ainsi, la présence de proie en diversité et en quantité suffisante est primordiale. Carnivore hautement spécialisé, la Loutre se nourrit essentiellement de poissons, mais aussi, dans des proportions variables, d'amphibiens, de crustacés, d'insectes, de mollusques... Le seuil de suffisance alimentaire se situe aux environs de 50 kg de masse piscicole à l'hectare, voire 100 kg/ha.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
-	-	C2	Eaux courantes de surface
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : jusqu'à deux fois plus grand pour les mâles que pour les femelles, le domaine vital s'étend en général sur au moins 10 km, parfois sur plusieurs dizaines de kilomètres de rivière, comprenant généralement les affluents. La taille de ce territoire dépend entre autres de la taille des cours d'eau et de leur potentiel alimentaire et de la disponibilité en zones de repos.

Déplacements : les loutres sont des animaux très mobiles, elles effectuent des déplacements quotidiens, à la recherche de nourriture et pour l'exploration de leur domaine vital. Elles parcourent aisément plusieurs kilomètres en une seule nuit. Pour les phénomènes de dispersion et la recherche d'un territoire, les déplacements se font majoritairement sur les berges et dans l'eau, et peuvent atteindre des distances de plusieurs dizaines de kilomètres. La Loutre peut également se déplacer sur la terre ferme, parfois sur plusieurs kilomètres.

Obstacles : ouvrages et aménagements constituant un frein à la libre circulation des individus, ou entraînant une mortalité directe par collision avec les véhicules sur le réseau routier (routes, barrages, seuils de régulation des eaux...).

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction	période d'activité principale			période d'activité principale						période d'activité principale		
Aire de repos	période d'activité principale											
Alimentation	période d'activité principale											

■ période d'activité principale ■ période d'activité secondaire

Méthodes de détection

La Loutre est un animal discret et son activité en Europe de l'Ouest est principalement nocturne et crépusculaire. Sa présence est le plus souvent mise en évidence par l'identification de traces et indices caractéristiques : principalement les épreintes (excréments de la Loutre) dont les individus se servent pour marquer physiquement et olfactivement leur territoire, ainsi que les empreintes de pas. D'autres éléments peuvent apporter des informations importantes sur l'utilisation de l'espace par la Loutre, comme par exemple le repérage des coulées empruntées.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630

■ Autres fiches et sources d'information

- Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe – 2010-2015

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-national-d-actions-en-faveur,25199.html>

- Bibliographie loutre francophone. Ressources en ligne référencées par le Réseau Loutre. 2004-2014

http://www.reseau-loutres.org/docsliste/Bibliographie_loutre_francophone.html

- Site internet du groupe Loutre de la SFEPM et liste des correspondants nationaux et régionaux

<http://www.sfepm.org/groupeLoutre.htm>

- Site internet du groupe des spécialistes des loutres de la Commission de la Sauvegarde des Espèces (CSE) de l'UICN

<http://www.otterspecialistgroup.org>

- Fiche espèce – Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1355.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/12419/0>

■ **Autres espèces protégées possédant des habitats similaires**

- Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus* Miller, 1908
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61258
- Castor d'Eurasie, *Castor fiber* Linnaeus, 1758
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61212
- Vison d'Europe, *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60704
- Crossope aquatique, *Neomys fodiens* (Pennant, 1771)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60127

Bibliographie consultée

Etienne P., 2005. La Loutre d'Europe : description, répartition, habitat, mœurs, observation... Delachaux et Niestlé, Paris.

Kuhn R., Jacques H., 2012. La Loutre d'Europe : *Lutra lutra*. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Bourges.

Informations sur la fiche

Version : juillet 2015

■ **Rédaction**

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ **Relecture**

Haffner Patrick – MNHN, Service du patrimoine naturel

Khun Rachel – SFPEM

■ **Citation proposée**

Puissauve R., Haffner P. & Khun R., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Loutre d'Europe, *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ **Photo**

Khun Rachel